

Communiqué de presse

La Coopération Italienne accompagne l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEPE) pour améliorer l'accès à l'éducation et l'apprentissage des enfants et des jeunes handicapés dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest.

Dakar, 05/11/2024 - Le Gouvernement Italien et l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO lancent l'initiative : « Planifier pour l'éducation inclusive. Programme régional en Afrique de l'Ouest visant à promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes handicapés.

Dans la région subsaharienne nombreux sont les obstacles auxquels les enfants handicapés sont confrontés pour accéder à une éducation de qualité. Le manque de données fiables sur le handicap, l'absence de stratégies politiques sectorielles, ainsi que le manque de ressources financières et l'absence de coordination interministérielle constituent les principales barrières à l'éducation inclusive (en plus des obstacles liés aux infrastructures et au matériel pédagogique).

Bien que ces dernières années, certains pays de la région aient connu des avancées indéniables en matière d'accès à l'école, les enfants handicapés sont souvent exclus de l'apprentissage, soit en raison d'un programme non adapté à leurs besoins, soit à cause du manque de formation des enseignants pour les accompagner.

De récentes études¹ ont montré que les enfants âgés de 5 à 17 ans en Afrique de l'Ouest ayant des difficultés fonctionnelles sont plus susceptibles d'être non scolarisés. La proportion d'enfants non scolarisés parmi les 5-17 ans varie de 27 % pour les enfants sans difficultés fonctionnelles à 38 % pour les enfants ayant de difficultés multiples. Il a également été relevé que **les enfants ayant des difficultés fonctionnelles ont encore moins de chances de posséder les compétences fondamentales que leurs pairs**. Parmi les enfants de 7 à 14 ans (scolarisés et non scolarisés) sans difficultés fonctionnelles, seuls 12 % possèdent des compétences fondamentales en lecture. Pour ceux ayant des difficultés fonctionnelles, la proportion n'est que de 7 %.

Conscient de cette problématique, le Gouvernement italien, à travers l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), a octroyé à l'IIEPE-UNESCO **un financement à hauteur de 3.000.000 d'euros** pour contribuer à renforcer les capacités nationales des ministères de l'éducation, de l'enseignement et de la formation techniques et professionnelles, mais également des Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et de la société civile, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des plans d'éducation adaptés aux besoins des enfants et des jeunes handicapés.

C'est ainsi que Son Excellence Madame **Caterina Bertolini**, Ambassadrice d'Italie à Dakar et **M. Martín Benavides**, Directeur de l'IIEPE-UNESCO, ont signé un accord pour la mise en œuvre de l'initiative « Planifier pour l'éducation inclusive. Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest. »

¹ (<https://www.unicef.org/wca/reports/pursuit-of-education-for-all>).

Le Directeur de l'IPE-UNESCO, Martín Benavides, a déclaré : « Ce partenariat avec le gouvernement italien renforce notre engagement à promouvoir l'éducation inclusive en Afrique de l'Ouest en dotant les ministères de l'éducation et de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, les organisations de personnes handicapées et les organisations de la société civile, de la capacité et de l'expertise technique nécessaires pour mettre en œuvre des politiques en faveur des apprenants avec un handicap. Notre objectif commun est de garantir que chaque enfant et jeune puisse accéder à une éducation de qualité. En fournissant un soutien technique, une formation et en partageant des connaissances, cette initiative contribuera à placer l'inclusion au cœur de la planification éducative.

Son Excellence Madame Caterina Bertolini ajoute : « Cet accord témoigne de l'engagement de l'Italie afin de garantir une éducation accessible à toutes et à tous, c'est-à-dire une éducation qui tient compte des conditions de chaque élève, et notamment des enfants et des personnes handicapées. Ainsi, pour empêcher que les élèves soient exclus du système scolaire, ce projet met l'accent, entre autres, sur la formation du personnel des ministères en charge de l'éducation. Les financements permettront aussi de mieux connaître les obstacles auxquels doivent faire face les personnes handicapées, en développant ainsi une culture et une société véritablement inclusives. »

Le projet s'appuiera sur 4 axes d'intervention prioritaires : 1) le renforcement des compétences des fonctionnaires ministériels et des membres des organisations de la société civile, y compris les organisations des personnes handicapées, en matière d'analyse et de planification de l'éducation 2) le développement d'une communauté de pratique dynamique 3) l'amélioration de la collecte nationale des données sur les élèves et étudiants handicapés 4) l'appui à l'élaboration d'analyses et des stratégies nationales prenant en compte les questions liées à l'inclusion.

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Valentina Baraldi, Cheffe de programme éducation AICS Dakar : valentina.baraldi@aics.gov.it

Oswald Koussihouede, Responsable de programme/Expert principal en analyse et planification des politiques éducatives, IPE-UNESCO Dakar : o.koussihouede@iiep.unesco.org